

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANCE POUR L'ORGANISATION ET LA MODERATION DES TABLES - RONDES PROVINCIALES ET INTERPROVINCIALES DES EXPERTS SUR L'ANALYSE DES DEFIS ET OPPORTUNITES EN MATIERE DES INVESTISSEMENTS ECONOMIQUES PRODUCTIFS DANS LES ENTITES TERRITORIALES DECENTRALISEES DU LUALABA ET DU HAUT - KATANGA GRACE AUX REVENUS INFRANATIONAUX DU SECTEUR MINIER

I. CONTEXTE

L'industrie extractive de la République Démocratique du Congo (RDC) connaît un développement significatif au cours des vingt dernières années et génère près d'un tiers des recettes publiques. Par la loi N° 18/001 du 09 Mars 2018 portant Code Minier de la RDC, plusieurs réformes ont été adoptées visant à améliorer la contribution du secteur minier au développement socio-économique des communautés locales affectées par l'activité minière, tant au niveau des ETDs que des Provinces.

Ces innovations sont notamment (i) l'introduction de la notion du cahier des charges de la responsabilité sociétale des entreprises devant être signé entre le titulaire des droits miniers et les communautés affectées ; (ii) le paiement direct aux Entités Territoriales Décentralisées (ETDs) et aux Provinces des quotités de la redevance minière, respectivement de 15 et 25%¹ et ; (iii) la dotation minière minimale de 0,3% du chiffre d'affaires annuels des sociétés minières. En effet, ces mécanismes constituent des revenus supplémentaires pouvant notamment contribuer au financement des investissements productifs, créateurs des revenus alternatifs nécessaires pour l'intégration économique des ETDs et des Provinces.

Le Plan National Stratégique de Développement (PNSD), cadre de référence pour la planification provinciale et locale, est axée sur cinq piliers à savoir la valorisation du capital humain, développement sociale et culturel ; le renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'Etat et consolidation de la paix ; aménagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures ; protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibré et ; la consolidation de la croissance économique, diversification et transformation économique.

Pour rester cohérent avec cette stratégie, les administrations provinciales et locales érigent le pilier « la diversification économique » en axe de développement. Cependant, dans la plupart des plans d'investissements élaborés par ETDs il s'observe assez souvent des niveaux faibles de réalisation des investissements économiques productifs. Pourtant ces investissements économiques productifs sont susceptibles à soutenir la création d'emplois des masses et le renforcement de la chaîne de valeur économique locale.

D'autre part, la coopération allemande, mise en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), dans le cadre du Projet de Bonne Gestion des Revenus Infranationaux du secteur Minier de la RDC (ProGERIM II) soutient les Entités Territoriales

¹ Article 527, décret N° 038/2003 du 23 mars 2003 portant règlement minier

Décentralisées des Provinces du Lualaba et du Haut-Katanga dans l'amélioration de la gestion des revenus infranationaux du secteur minier ; le ProGERIM développe son action à travers quatre champs d'intervention, à savoir :

- La planification du développement et du budget axée sur des critères de durabilité économique, écologique et d'inclusion sociale
- L'amélioration de la gestion financière et budgétaire des ETD au regard des critères de transparence, de participation et d'inclusion Genre
- Le renforcement des capacités des acteurs publics dans la mise en œuvre des mesures de développement économique
- La mise en réseau des acteurs locaux, régionaux et internationaux du secteur privé et du gouvernement dans les domaines de la gestion financière et du développement économique

Dans le cadre de son troisième champ d'intervention, la GIZ/ProGERIM envisage d'organiser des fora de réflexion avec des experts du secteur public et du secteur privé en matière de promotion des investissements économiques productifs pour identifier et analyser les défis, les obstacles techniques et administratifs ainsi que les opportunités qu'offrent les revenus miniers pour soutenir les investissements économiques intégrateurs dans les ETDs des Provinces minières du haut Katanga et du Lualaba.

Ces tables - rondes des experts seront organisées en collaboration avec les Entités Territoriales Décentralisées (ETDs), la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), le Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI), l'Agence Nationale de Promotion des Investissements (ANAPI), les Divisions provinciales du Plan et de l'économie, les Entreprises Minières, les organismes spécialisés de gestion de la dotation minière minimale de 0,3% du chiffre d'affaire des sociétés minières(OS).

Les ETDs concernées sont :

Pour la province du Haut - Katanga	Pour la Province de Lualaba
- Les communes RUASHI et SHITURU	- La commune de FUNGURUME
- La chefferie KAPONDA,	- La chefferie des BAYEKE
- Le Secteur BUKANDA	- Les Secteurs de LUFUPA et de LUILU

C'est dans ce cadre que la GIZ-ProGERIM se propose de recruter un cabinet ou Agence événementielle pour l'organisation et la modération des tables - rondes provinciales et interprovinciales des experts sur l'analyse des défis et opportunités en matière des investissements économiques productifs dans les Entités territoriales décentralisées du Lualaba et du Haut – Katanga.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

A travers ces tables - rondes, la GIZ/ProGERIM vise à contribuer au développement des mesures de développement économique susceptibles de consolider le cadre de mise en œuvre des programmes d'investissements économiques.

SERVICES REQUIS

Plus Spécifiquement, il sera question de :

- Rédiger la note conceptuelle des sessions;
- Identifier et mobiliser les parties prenantes concernées;
- Assurer l'organisation logistique des trois événements dont deux provinciaux, de vingt - cinq experts chacun (25), et un interprovincial ne dépassant pas 40 experts/participants ;
- Mettre en place un comité de pilotage ad hoc avec les services techniques identifiés ci-haut;
- Présider les réunions préparatoires avec le comité de pilotage,
- Assurer la modération des événements,
- Assurer le secrétariat technique et le rapportage pendant les sessions;
- Rédiger le rapport final de la mission et le disséminer dans les structures des parties prenantes. Le rapport devra intégrer les mesures de développement économiques convenues.

III. LIVRABLES : ci – après les produits attendus

- a. Modération des réunions préparatoires avec les comités de pilotage ad - hoc
- b. Modération de trois tables - rondes
- c. Rapport narratif des tables - rondes intégrant les synthèses des interventions

IV. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Les analyses prendront en compte l'articulation des phases du cycle complet de la chaîne de programmation des programmes d'investissements économiques productifs du point de vue de politiques institutionnelles mises en place et, des pratiques qui en découlent.

La conduite des fora devra suivre une approche andragogique plus interactive, dynamique et didactique. En outre, le prestataire se coordonnera étroitement avec la GIZ-ProGERIM et le comité de pilotage ad hoc sur les aspects logistiques et techniques des sessions.

VI. DUREE DE LA MISSION

La mission durera un maximum de 44 jours et doit être exécutée dans la période allant de Avril 2024 à Juillet 2025. A titre indicatif, les jours de prestation seront répartis de la manière suivante :

Jours des voyages	Pas plus que 02 jours/expert
Jours de la mise en place des comités de pilotage	Pas plus que 15 jours dont 5 /comité de pilotage/expert
Jours d'organisation des réunions préparatoire	Pas plus que 12 jours dont 4/réunion/expert

Jours d'organisation des tables - rondes	Pas plus que 9 jours dont 3 /tables - rondes/expert
Jours de la rédaction des rapports des tables - rondes	Pas plus que 06 jours/expert
Total jours de mission	44 Jours

VII. ACTIVITÉ DE VOYAGE

Poste de frais de voyage	Nombre /Quantité
Nombre total de vols nationaux (aller-retour) / contre justification,	2 (510,00 USD/par voyage aller-retour/expert
Perdiem (jour mission) / somme forfaitaire	38 (60,00 USD/par jour)
Perdiem (jour départ/retour) / somme forfaitaire	4 (30,00 USD/par jour)
Hébergement / contre justification	36 (130,00 USD/par jour)

VIII. PROFIL ET COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe du cabinet sera composée de deux experts, dont un facilitateur principal et expert thématique répondants aux profils techniques et complémentaires ci – après :

1. Expert Principal, chef d'équipe

- Éducation/formation : Maîtrise universitaire (ou équivalent) en économie, administration des affaires, développement communautaire ou autres disciplines pertinentes ;
- Expérience professionnelle générale : 5 ans d'expérience professionnelle dans le développement communautaire et la planification de projets dans le cadre de la coopération au développement ;
- Expérience professionnelle spécifique : 5 ans dans la conception de projets, 5 ans dans la planification de projets d'investissements économiques ;
- Expérience en leadership/gestion : 5 ans d'expérience en gestion/leadership en tant que chef d'équipe de projet ou gestionnaire dans une entreprise ;
- Expérience régionale/connaissance de la RDC, en particulier des régions riches en ressources extractives, en particulier de l'ex-grand Katanga ;
- Expérience de la coopération au développement : 5 ans d'expérience dans les projets de coopération au développement ;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la modération et facilitation des sessions interactives et andragogiques de préférence dans le domaine de réseautage économique entre le secteur public et privé ;
- Avoir la facilité de communication et une bonne capacité rédactionnelle ;
- Avoir une maîtrise de la langue française

2. Expert Thématique

- Éducation/formation : Maîtrise universitaire (ou équivalent) en économie, administration des affaires, développement communautaire ou autres disciplines pertinentes ;
- Expérience professionnelle générale : 5 ans d'expérience professionnelle dans le développement communautaire et la planification de projets dans le cadre de la coopération au développement ;
- Expérience professionnelle spécifique : 5 ans dans la conception de projets d'investissements économiques, d'élaboration des plans d'affaires et de mobilisation des fonds ;
- Expérience en leadership/gestion : 3 ans d'expérience en gestion/leadership en tant que chef d'équipe de projet ou gestionnaire dans une entreprise ;
- Expérience régionale/connaissance de la RDC, en particulier des régions riches en ressources extractives, en particulier de l'ex-grand Katanga ;
- Expérience de la coopération au développement : 5 ans d'expérience dans les projets de coopération au développement ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans la facilitation des sessions interactives et andragogiques de préférence dans d'investissements économiques ;
- Avoir la facilité de communication et une bonne capacité rédactionnelle ;
- Avoir une maîtrise de la langue française

NOTES :

En cas de besoin de clarification, prière de bien vouloir transmettre votre demande à l'adresse e-mail : **CD_Contrats_Quotation@giz.de,** avec mention : « **83484193 clarifications** », Faute de quoi, une réponse ne pourra pas vous parvenir.